



CAP

Menuisier fabricant

Métiers accessibles

Le titulaire de ce diplôme peut travailler au sein d'une entreprise de menuiserie, d'agencement ou de production de mobilier.

Il peut exercer dans des entreprises de toute taille et exerce généralement le métier de menuisier

Poursuite d'études

Le titulaire du CAP peut également poursuivre ses études en cas de bon dossier scolaire par un bac pro (2 ans) un Certificat de spécialisation (1 an) ou un Brevet Professionnel (2 ans). Par exemple:

- Bac pro technicien constructeur bois ;
- Bac pro technicien menuisier agencier ;
- Bac pro technicien de fabrication bois et matériaux associés;
- BP Menuisier ;
- BP Menuisier aluminium verre

Liens utiles

[Fiche Onisep de la formation](#)

[Fiche métier menuisier](#)

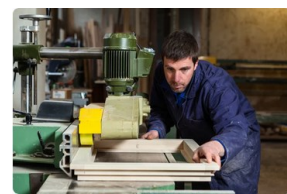


Présentation du CAP

Le titulaire du CAP menuisier fabricant est destiné à devenir un ouvrier professionnel qualifié de la menuiserie et de l'agencement qui intervient en atelier pour fabriquer différents ouvrages de menuiserie extérieure et intérieure ainsi que tout aménagement ou agencement de pièce, bureau, cuisine, salle de bains, magasin, salle d'exposition, lieux de réunion et d'accueil de public...

Au sein de l'atelier, il participe à la préparation de différents types d'ouvrages, suit les processus de fabrication et réalise les ouvrages selon les procédés de menuiserie courants. Il peut donc réaliser des portes et fenêtres intérieures ou extérieures, des dressings, de l'ameublement, des portails, des volets roulants, etc.

Durant les deux années du CAP, l'élève effectue 14 semaines de stage afin de mettre en application les connaissances acquises et de développer de nouvelles compétences. En première année, les stages sont rémunérés 50 euros par semaine et 75 euros par semaine en deuxième année.



Enseignements professionnels

En plus des enseignements généraux (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques, physique-chimie, EPS, langue vivante), le CAP présente des enseignements professionnels:

- **Préparation** : étude de l'ouvrage à réaliser, lire un plan et interpréter des données, exécuter un schéma ou un croquis, sélectionner des matériaux
- **Fabrication** : traçage (tracer une épure, optimiser les coupes de bois), usinage (préparer les outils, usiner sur différents types de machines, contrôler et corriger), assemblage et montage (coller et monter les ouvrages, solidifier les liaisons, mettre en place des vitrages), finition et traitement (poncer, appliquer un produit de traitement),

Où se former en Savoie

- Albertville, EREA le Mirantin
- La Ravoire, lycée professionnel le Nivolet
- Saint Alban Laysse, CFA Bâtiment (apprentissage)